

Note d'information - RENTREE SCOLAIRE 2026/2027

<b>CAS N°1</b>	<b>ELEVES DOMICILIES ET SCOLARISES (HORS ETUDES SUPERIEURES) SUR L'UNE DES COMMUNES SUIVANTES :</b> Aubenas, Fons, Lachapelle-sous-Aubenas, Labégude, Lavilledieu, St-Didier-sous-Aubenas, St-Etienne-de-Fontbellon, St-Privat, Ucel, Vals-les-Bains, Vesseaux	
	<b>Abonnement Tout'Compris</b> Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'endus	<b>90 €</b>
	<b>Abonnement Tout'Compris – Quotient familial &lt; 600 € (1)</b> Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'endus	<b>GRATUIT</b>
	<b>Abonnement Tout'Compris – à partir du 4<sup>ème</sup> enfant inscrit (2)</b> Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'endus	<b>GRATUIT</b>
<b>FRAIS DE DOSSIER EN CAS D'INSCRIPTION APRES LE 19/07/2026</b>		<b>15 €</b>

(1) - Sur remise **obligatoirement au format papier** d'une attestation de paiement et de quotient de moins de 2 mois à compter de la date d'inscription délivrée par la CAF ou MSA, mentionnant le nom de l'enfant et d'un justificatif de domicile

(2) - Sur remise **obligatoirement au format papier** d'une attestation de paiement et de quotient de moins de 2 mois à compter de la date d'inscription délivrée par la CAF ou MSA, mentionnant le nom de l'ensemble des enfants ou du livret de famille et d'un justificatif de domicile **obligatoirement au format papier**.

<b>CAS N°2</b>	<b>ELEVES SCOLARISES (HORS ETUDES SUPERIEURES) SUR L'UNE DES 28 COMMUNES DE LA CCBA* ET DOMICILIES SUR L'UNE DES COMMUNES SUIVANTES :</b> Ailhon, Aizac, Génestelle, Juvinas, Labastide-sur-Bésorgues, Laviolle, Lentillères, Mercuer, Mézilhac, St-Andéol-de-Vals, St-Etienne-de-Boulogne, St-Joseph-des-Bancs, St-Julien-du-Serre, St-Michel-de-Boulogne, St-Sernin, Vallées-d'Antraigues-Asperjoc, Vinezac
	<b>Complément Urbain Tout'endus</b> <b>Sur présentation d'un abonnement scolaire de la Région (ayant droit) ou d'un abonnement commercial annuel Région (Non ayant droit)</b> Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'endus

<b>CAS N°3</b>	<b>ELEVES DOMICILIES SUR L'UNE DES 28 COMMUNES DE LA CCBA* ET SCOLARISES (HORS ETUDES SUPERIEURES) A L'EXTERIEUR DU TERRITOIRE DE LA CCBA</b>
	<b>Complément Urbain Tout'endus</b> <b>Sur présentation d'un abonnement scolaire de la Région (ayant droit) ou d'un abonnement commercial annuel Région (Non ayant droit)</b> Trajets illimités de Septembre à Août sur tout le réseau Tout'endus

\*Communes CCBA (Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas) : Ailhon, Aizac, Aubenas, Fons, Génestelle, Juvinas, Labastide-sur-Bésorgues, Labégude, Lachapelle-sous-Aubenas, Lavilledieu, Laviolle, Lentillères, Mercuer, Mézilhac, St-Andéol-de-Vals, St-Didier-sous-Aubenas, St-Etienne-de-Boulogne, St-Etienne-de-Fontbellon, St-Joseph-des-Bancs, St-Julien-du-Serre, St-Michel-de-Boulogne, St-Privat, St-Sernin, Ucel, Vallées-d'Antraigues-Asperjoc, Vals-les-Bains, Vesseaux, Vinezac

<b>CAS N°4</b>	<b>DOUBLE DOMICILE :</b> Les élèves domiciliés et scolarisés sur l'une des communes listées au cas N°1 et ayant également un autre domicile en dehors des communes du cas N° 1 doivent obligatoirement s'inscrire auprès de la Région AUVERGNE-RHONE-ALPES (renseignements sur <a href="http://laregionvustransporte.fr">laregionvustransporte.fr</a> et au 04 8000 7000)
----------------	---

Comment s'inscrire ?

Méthode à privilégier !

**CAS N°1 uniquement**

Dès le 04 mai, Sur internet  
[boutique.toutendus.fr](http://boutique.toutendus.fr)

**NOUVEAU : Possibilité de débit différé au 07/09/2026 !**

24h/24 & 7j/7

**CAS N°1, 2 et 3**

Dès le 04 mai, A la Maison de la Mobilité  
8 chemin de la Plaine 07200 AUBENAS

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

**CAS N°4**

sur le site [laregionvustransporte.fr](http://laregionvustransporte.fr)

Munissez-vous d'une photo d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 2 mois, du formulaire d'inscription joint et de la carte **oura** de l'élève. S'il possède déjà une carte **oura**, possibilité de faire un duplicata à 15 € en cas de perte, vol ou dégradation. S'il n'en a jamais eu ou si celle-ci est périmée, une nouvelle carte sera créée gratuitement.